

date 09/11/1994

COMMISSION
Spécial BRUXELLES + BUREAUX
SAUF FRANCE

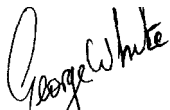
Note à l'attention de Mesdames et Messieurs les membres du personnel

Modification de l'avis d'élection

Le bureau électoral vous informe que des circonstances indépendantes de sa volonté le contraignent à modifier l'avis d'élection de la manière suivante.

4, Electeurs ayant le droit de voter par correspondance

- a) Les électeurs de Bruxelles qui prévoieraient de se trouver dans l'impossibilité (mission, congé, etc.) de voter les 22, 23 et 24 novembre 1994, dans les bureaux électoraux peuvent obtenir, **entre le 14 novembre et le 18 novembre** de 09 h à 17 h 30 un bulletin de vote auprès du Bureau électoral (L-53 8/15 - tel 299 42 50) sur présentation de leur carte de service. Ils rempliront immédiatement ce bulletin de vote et le déposeront dans l'urne prévue à cet effet.



pour le» Bureau électoral
George WHITE
Président

ANNEXE 1

Composition du Bureau

- Le Bureau électoral est composé de :
- | | |
|-----|------------------------------------|
| M. | George WHITE, Président ; |
| M. | Dirk BOL, Vice-Président; |
| M. | Robert TREVISIOL, Vice-Président ; |
| Mme | Georgette NELIS, Vice-Président ; |
| M. | Giuseppe PALERMO, Vice-Président |
| Mme | Marilena DAMO, Vice-Président ; |
| M. | Elio CAROZZA, Vice-Président ; |
| Mme | Anne-Marie DAUNE, Assesseur ; |
| M. | Maurizio MANCINI, Assesseur ; |
| M. | Jean-Philippe RAOULT, Secrétaire. |
| Mme | Godelieve VAN CAMP, Assesseur. |

Le Bureau assurera une permanence chaque jour ouvrable de 9 h à 18 h jusqu'à la fin de la procédure électorale :

Bureau L-53 8/15
téléphone (32 2) 299 42 50
télécopieur (32 2) 299 42 51

annexe 2 : emplacement des bureaux de vote fixes

Zone	Bâtiments	nb.bur. votes	emplacement
1 Cortenberg			
	C100	1	caféteria
	C107	1	caféteria
	C150	1	réception
2 Schuman			
	JECL TRIA	3	réceptions JE & TRIA restaurant 7ème
	RP-6	1	réception
	RP11	1	réception
3 Breydel			
	BREY	2	caféteria et hall
	N-85	1	caféteria
4 Froissart			
	CCAB	1	réception
5 Joseph H			
	L130	2	réceptions J-II & Loi
	J-27	1	réception
	L-86	1	réception
6 Loi			
	L-53	1	réception
	ORBN	1	caféteria
7 SCAN			
	AN80	1	réception
	SC27	1	caféteria
8 Belliard			
	B-28	1	caféteria
	SC14	1	réception
9 Luxembourg			
	SDME	1	réception
	M034	1	réception
	MDB.	1	réception
10 Montpomery			
	CSTM	1	réception
	TERV	1	réception
11 Evere			
	G-12	1	réception
12 Beaulieu			
	BU-5'	1	réception principale
	BU29	1	réception
	TRMF	1	réception

Exceptionnellement ce bureau de vote ne sera ouvert le 22 novembre 1994 que jusqu'à 14.00 heures.